



## Communiqué de presse

Saint-Denis

Le 20 février 2015

### **Piton de la Fournaise : retour en vigilance volcanique** **Interdiction d'accès au sentier Rivals**

---

Après la crise éruptive débutée le 4 février 2015, l'observatoire volcanologique du Piton de la Fournaise (OPVF), le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et l'office national des forêts (ONF) ont effectué plusieurs missions de reconnaissances.

Le diagnostic ne montre pas de phénomènes liés à l'éruption sur les itinéraires balisés à l'exception du sentier Rivals coupé par la coulée.

**Dans ces conditions, le préfet de la Réunion a décidé de repasser en phase de vigilance du dispositif spécifique Orsec\* Volcan du piton de la Fournaise avec une réouverture partielle des accès à l'enclos du volcan à compter du samedi 21 février.**

**Cependant, le sentier Rivals-Château Fort est interdit d'accès au public.**

L'accès du public à l'enclos est strictement limité aux sentiers balisés suivants :

- le sentier Pas de Bellecombe - Formica Léo - Sentier Kapor jusqu'au niveau du Puy mi-côte ;
- le sentier Pas de Bellecombe - Formica Léo - Chapelle Rosemont ;
- le sentier Pas de Bellecombe - Formica Léo - Chapelle Rosemont - sentier d'accès au site d'observation du cratère Dolomieu (accès par le nord du cratère).

Il est rappelé qu'une signalisation interdit de s'approcher du bord du cratère Dolomieu au niveau de la plate-forme d'observation, car cette partie présente un risque d'effondrement. La plus grande prudence et le respect du balisage sont indispensables.

Le préfet rappelle que le volcan est un milieu naturel, sujet à des changements météorologiques très rapides et parfois violents. Les recommandations relatives à la sécurité en montagne s'appliquent tout particulièrement.

\*ORSEC : organisation de la réponse de sécurité civile

#### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr  
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

